



En 2024, les importations françaises de miel repartent à la hausse et l'Ukraine conforte sa position de 1^{er} fournisseur du marché français

Après la correction enregistrée en 2023 (baisse de 12 % versus 2022), les importations repartent à la hausse en 2024 : + 8 % par rapport à 2023 soit 33 743 tonnes.

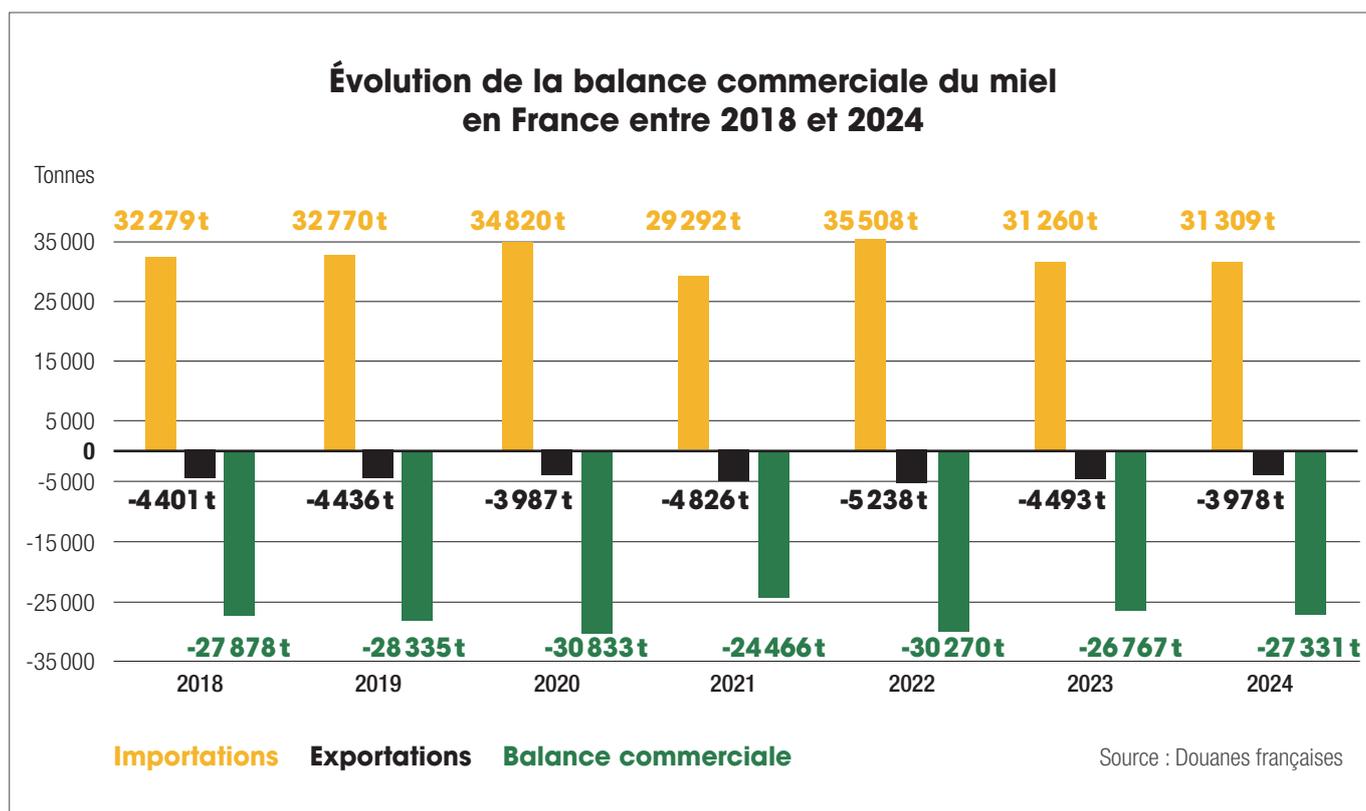
Ce tonnage correspond peu ou prou à la moyenne annuelle des dix dernières années : 33 500 tonnes sur la décennie 2014-2024.

Le prix des miels importés continue leur baisse avec respectivement -8 % pour ceux en provenance des autres états membres et surtout -15 % pour les miels provenant des pays tiers.

L'Ukraine conforte en 2024 sa position de 1^{er} fournisseur de miel avec près d'un tiers du total du tonnage importé.

Les importations sont en hausse de 8% en volume et leurs prix affichent une baisse sensible

Sous l'effet conjoint d'une baisse sensible des exportations françaises de miel et d'une augmentation des importations, la balance commerciale se dégrade légèrement en 2024 avec un déficit en volume de 27 331 tonnes (+2,1 %) et en valeur de 80,6 millions € (+2,7 %).

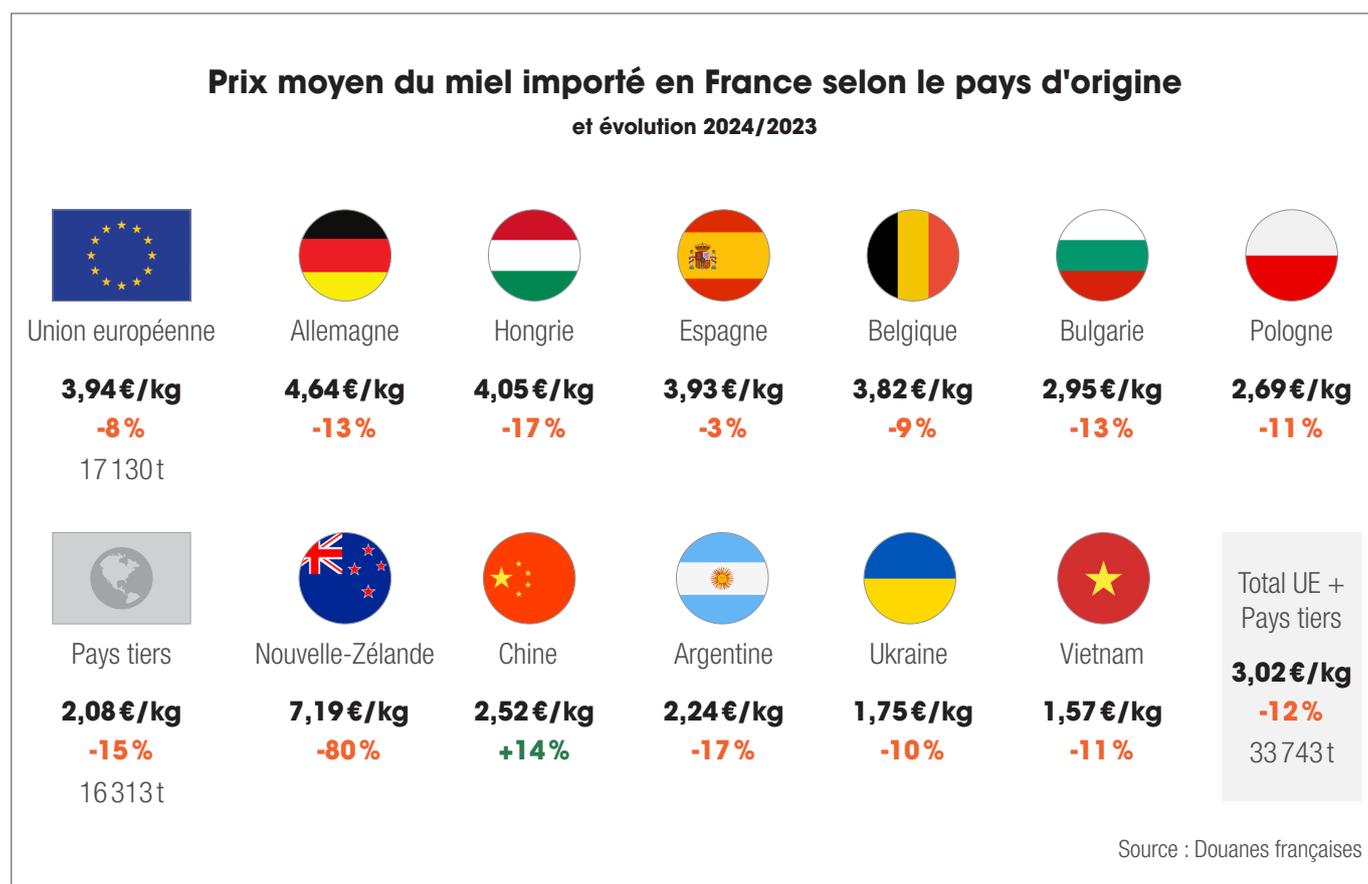


Dans un contexte de déficit structurel du marché français du miel, mais surtout d'une activité à l'export limitée, les exportations françaises gardent logiquement une dimension modeste. En 2024, elles reculent de façon sensible (-11 %) et passent sous la barre des 4 000 tonnes. Le niveau de valorisation (6,64 €/kg) témoigne de l'existence de marchés de niche à l'international.

Après la correction enregistrée en 2023 (-12 % par rapport au niveau record de 2022 soit 35 500 tonnes), le tonnage importé repart à la hausse en 2024 : +8 % à 33 740 tonnes. Le prix moyen de ces miels continue de diminuer pour talonner le seuil des 3 €/kg (-12 %). Par conséquent, la valeur totale des importations recule de 5 % en 2024.

Alors que pour la période 2017-2021, le poids moyen des importations en direct des pays tiers se limitait à 26 %, la tendance constatée en 2022 et 2023 d'une augmentation de ces achats en direct dans les pays tiers se confirme en 2024 : 49 % du miel importé en France proviennent directement des pays tiers, c'est-à-dire sans transiter par un autre état membre. Ce changement est lié à l'importance prise par les achats directs en Ukraine.

L'année 2024 enregistre une baisse des prix des miels importés qui concernent toutes les origines (UE ou pays tiers) à l'exception notable du prix moyen du miel chinois mais dont le poids relatif est devenu marginal. Cette baisse entamée en 2023 s'accroît avec un prix moyen en baisse de 12 % qui vient talonner les 3 €/kg. Si les miels importés des pays tiers rentrent sur le marché domestique en moyenne à 2 €/kg soit -15 % par rapport à 2023, les importations des autres états membres se font au double soit 4 €/kg, soit une nouvelle baisse de 8 % par rapport à 2023.



L'Ukraine conforte sa position de 1^{er} fournisseur de miels du marché français

Même si la France importe du miel de 42 pays (au moins une tonne), 5 pays représentent 70 % des tonnages importés et les 10 premiers 90 %.

Les principaux pays exportateurs de miel vers la France se partagent entre l'Ukraine qui conforte en 2024 sa position de 1^{er} fournisseur de la France avec près de 30 % du total suivie de trois pays de l'UE (Espagne, Belgique, Allemagne) qui en cumul représentent 33 % des tonnages importés. Puis, par ordre décroissant, la Bulgarie, le Vietnam, l'Argentine et la Hongrie viennent compléter cette liste pour atteindre 84 % en cumul.

Sur la période 2019-2024, l'Ukraine et l'Espagne sont les deux premiers fournisseurs de la France avec en fonction des années une position de leader qui passe de l'un à l'autre.

Mais, en 2024, l'Ukraine s'impose comme le 1^{er} fournisseur incontestable de la France avec une hausse de plus de 40 % du tonnage exporté qui vient talonner les 10 000 tonnes.

L'Espagne se maintient en 2^e position avec plus de 6 000 tonnes vendues en France, en hausse de 7,5 % sur 2023 pour un poids relatif de 18 %.

Viennent ensuite deux pays de l'UE, la Belgique et l'Allemagne avec cependant des évolutions divergentes de leur part de marché. Une partie significative de leurs exportations est conditionnée en pots

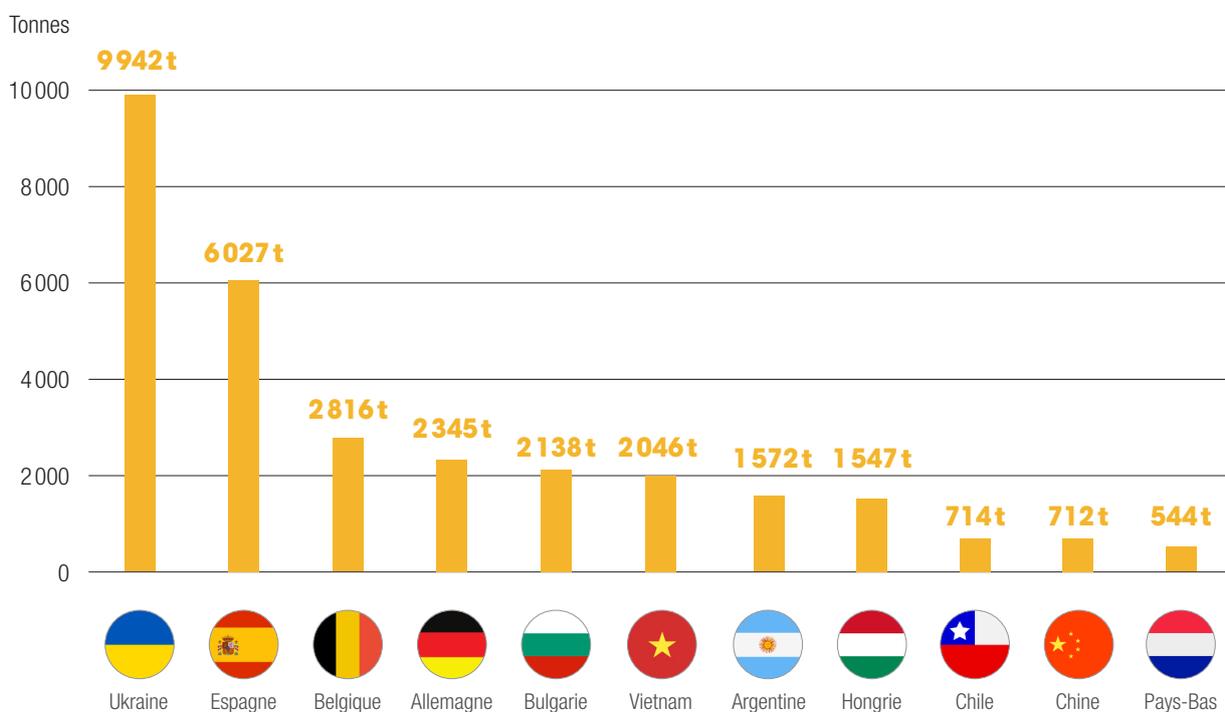
La Belgique dont les ventes vers la France ont progressé de 43 % sur la période 2019-2024 passant de 1 800 à 2 800 tonnes en 2024. Ce flux correspond essentiellement aux ventes aux enseignes de GMS de miel en pots de la part du principal opérateur belge ;

Pour l'Allemagne, après le plus haut volume enregistré, les tonnages exportés vers la France reculent chaque année (pic en 2020 à 3 338 tonnes) : 2024 se solde ainsi par un nouveau recul avec seulement 2 350 tonnes de miel. Le bilan des années 2020 à 2024 s'affiche à -30 % en volume.

En ce qui concerne la Chine, sa contribution relative s'est régulièrement dégradée passant de 14 % en 2016 à seulement 8 % en 2021. Après le rebond de 2022 (plus de 6 000 tonnes pour 20 % du total), le marché français n'importe plus qu'un tonnage marginal de miel chinois : seulement 712 tonnes en 2024, soit -90 % par rapport à 2022.

Cette éviction des miels chinois du marché français est liée à la décision de certaines enseignes de GMS de les retirer des rayons pour adapter l'offre à la nouvelle transparence sur les origines et l'obligation de mentionner l'origine « Chine » en toutes lettres au lieu de CN. Mais si les conditionneurs français ont répondu aux exigences de la grande distribution, les conditionneurs belges et espagnols référencés dans les enseignes allemandes présentes en France ne la respectent pas (ou pas encore !).

Principaux pays importateurs de miel en France en 2024



Source : Douanes françaises



Les évolutions constatées en 2024 s'expliquent d'abord par les importations de l'UE de miel d'Ukraine et leurs modalités de gestion

In fine, la hausse des importations françaises de miel en 2024 s'explique par celle du tonnage importé d'Ukraine (+40 % par rapport à 2023).

Compte-tenu des incertitudes liées à la gestion de l'accord de libre-échange entre l'UE et l'Ukraine, accord mis à jour chaque année au mois de juin, les opérateurs se sont logiquement positionnés à l'achat dès le début de l'année 2024 pour constituer des stocks de couverture.

Le contingent à droits de douanes nulles de 2024 a été plafonné à 44 000 tonnes pour l'ensemble de l'UE.

Pour la France, 94 % du miel importé d'Ukraine l'ont été sur la période Janvier à Juillet ; pour l'UE, c'est 87 % du tonnage total de 2024 qui rentre au sein du marché unique à fin juillet pour aboutir à un cumul de 40 627 tonnes soit 92 % du contingent mis en place.

Les stocks constitués au 1^{er} semestre expliquent que le rythme mensuel des importations des pays tiers ralentissent très sensiblement sur la période août à décembre, tant pour la France que pour l'UE.

Le niveau des prix des miels importés et l'accentuation de leur baisse s'expliquent de la même façon : si les importations des autres pays membres de l'UE se font en 2024 à un prix moyen de 4 €/kg, celles en provenance des pays tiers le sont à 2 €/kg et seulement 1,75 €/kg pour l'Ukraine, soit une baisse de près de 40 % depuis 2022 pour cette origine.

Dans un contexte contraint des dépenses alimentaires des ménages français, la demande en miel français se voit année après année handicapée par un écart grandissant entre le prix des importations de certains pays et celui des miels français (références de base c'est-à-dire miels toutes fleurs ou tournesol ou miels mono-floraux). Pourtant certains signaux laissent penser que des stratégies basées sur la compétitivité hors prix de l'offre française ont permis en 2024 d'enregistrer des performances encourageantes dans certains formats de GMS. Ce point sera développé dans la seconde partie du rapport d'InterApi.

Le marché du miel : analyse des échanges en 2024 et évolutions sur la dernière décennie

Cette étude propose une lecture en trois volets du marché du miel en 2024, en croisant les dynamiques françaises, européennes et mondiales autour des importations, des prix et des accords de libre-échange.

InterApi, l'interprofession des produits de la ruche, a confié à Jacques Combes, ingénieur agroéconomiste et consultant indépendant, la réalisation de l'analyse du marché du miel en France et à l'international pour l'année 2024.

Cette étude s'appuie sur les données issues de trois principales sources concernant le « miel naturel » : les douanes françaises, Eurostat (échanges intra et extra-européens) et l'Office for National Statistics pour inclure le Royaume-Uni dans le périmètre analysé.

Les données des douanes françaises permettent d'identifier l'origine des miels, qu'ils soient importés directement de pays tiers ou via un pays de l'Union européenne lorsqu'il s'agit d'un simple transit. Les prix sont calculés à partir du rapport entre la valeur et le volume (en €/kg), correspondant à la valeur en douane, à laquelle s'ajoutent les droits de douane pour estimer le prix sur le marché français.

Au-delà d'un état des lieux des volumes et prix des échanges en 2024, l'analyse met également en évidence les dynamiques temporelles, avec une comparaison par rapport à 2023, ainsi qu'un recul sur les évolutions observées au cours des 5 à 10 dernières années.



www.interapi.fr

ENSEMBLE, FAIRE AVANCER LA FILIÈRE APICOLE

InterApi, l'interprofession des produits de la ruche, a été créée en 2018 et reconnue officiellement en 2019. Elle rassemble l'ensemble des acteurs de la filière apicole : apiculteurs, conditionneurs, distributeurs et fabricants de matériel.

Sa mission : fédérer, représenter et défendre leurs intérêts, notamment en améliorant la connaissance et la transparence du marché, afin de garantir des conditions d'exercice durables et une rémunération équitable pour chaque maillon de la filière.

InterApi 97 boulevard Pereire 75017 Paris